

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 13 juillet 2023 à 9 h  
4555, rue de Verdun**

---

**PRÉSENCES :**

Madame la mairesse Marie-Andrée Mauger, Mairesse d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Enrique Machado, Conseiller d'arrondissement  
Madame la conseillère Céline-Audrey Beaugard, Conseillère d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Benoit Gratton, Conseiller d'arrondissement  
Madame la conseillère Kaila A. Munro, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Marlène M Gagnon, Directrice d'arrondissement substitut  
M. Daniel Potvin, Directeur par intérim, DDTET  
M. André Lavoie, Directeur des services administratifs par intérim  
Diane Garand, Secrétaire d'arrondissement par intérim

---

**CA23 210193**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Benoit Gratton  
appuyé par le conseiller Sterling Downey

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi 13 juillet 2023 tel que rédigé.

10.01

---

**10 - Période de questions du public**

Aucune question du public.

---

**CA23 210194**

**Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ inc. ayant pour objet l'exécution de travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue de Verdun entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 9 069 169,27 \$, toutes taxes incluses (contrat: 7 021 089,45 \$, contingences: 1 053 163,42 \$ et incidences: 994 916,40 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-005 (1 soumissionnaire). (1236277003)**

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey  
appuyé par le conseiller Benoit Gratton

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

1. d'autoriser une dépense maximale de 9 069 169,27 \$;
2. d'accorder à *Environnement Routier NRJ inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution des travaux de voirie, de signalisation et de feux de circulation de la rue Verdun entre la rue Godin et le boulevard Henri-Duhamel, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 021 089,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public n° S23-005;
3. d'autoriser une dépense de 1 053 163,42 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 994 916,40 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
5. de procéder à une évaluation du rendement de la compagnie *Environnement Routier NRJ inc.*
6. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 97,3% par l'agglomération de Montréal et 2,7% par la ville centre.

Ce dossier ne sera pas présenté à la *Commission sur l'examen des contrats* pour les raisons suivantes :

- les arrondissements ne sont pas tenus de présenter les dossiers à la *Commission sur l'examen des contrats* (CEC);
- La CEC, composée d'élus, a comme objectif d'émettre une recommandation d'octroi, basée sur les éléments présentés par le gestionnaire du contrat. Ces éléments permettent ainsi au conseil d'arrondissement de Verdun de recommander l'octroi du contrat.

Cette résolution remplace et abroge la résolution n° CA23 210154 adoptée au conseil d'arrondissement du 27 juin dernier.

20.01 1236277003

---

## CA23 210195

**Accorder un contrat à l'entreprise Environnement Routier NRJ INC. ayant pour objet l'exécution de travaux de réaménagement géométrique, d'agrandissement de trottoir, de réfection de chaussée, de marquage et d'ajout de signalisation pour la sécurisation de la bande cyclable de la rue Gilberte-Dubé, entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé, dans l'arrondissement de Verdun / Dépense totale de 1 905 384,02 \$ toutes taxes incluses (contrat: 1 524 307,22 \$ contingences: 152 430,72 \$ et incidences: 228 646,08 \$ taxes incluses) / Appel d'offres public S23-011 (1 soumissionnaire). (1236277004)**

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Benoit Gratton

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. d'autoriser une dépense totale de 1 905 384,02 \$ (contingences, incidences et taxes incluses);
2. d'accorder à *Environnement Routier NRJ inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat ayant pour objet l'exécution de travaux de réaménagement géométrique, d'agrandissement de trottoir, de réfection de chaussée de marquage et d'ajout de signalisation pour la sécurisation de la bande cyclable de la rue Gilberte-Dubé entre le boulevard Gaétan-Laberge et le parc Alfred-Sauvé, dans l'arrondissement de Verdun, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale 1 524 307,22 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public no S23-011;
3. d'autoriser une dépense de 152 430,72 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
4. d'autoriser une dépense de 228 646,08 \$, taxes incluses, à titre de budget d'incidences;
5. de procéder à une évaluation du rendement de *Environnement Routier NRJ inc.*;
6. d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à :

- 87,1% par le règlement d'emprunt 45000 est de compétence d'agglomération
- 2,7 % via le règlement d'emprunt 59071 de compétence CORPO
- 10,2% par l'agglomération de Montréal via le budget de fonctionnement vélo

pour un montant maximale de 1 905 384,02 \$. Ce montant correspond au bordereau révisé suite à une négociation avec l'entrepreneur.

Cette résolution remplace et abroge la résolution no CA23 210155 adoptée au conseil d'arrondissement du 27 juin dernier.

20.02 1236277004

---

### CA23 210196

#### Édicter une ordonnance relative à l'événement public «Jeux écossais de Montréal ». (1234637009)

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Kaila A. Munro

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

d'édicter une ordonnance relative à la tenue de l'événement public « *Jeux écossais de Montréal* » :

Événements	Organismes	Lieux	Dates
Promenade des cabers	<i>Jeux écossais de Montréal</i>	stationnement des élus municipaux, situé à l'arrière de la mairie d'arrondissement, au 4555, rue de Verdun	jeudi, 3 août 2023 de 17 h à 19 h 30

et ce en vertu des règlements suivants :

- *Règlement concernant l'occupation du domaine public* (1516);
- *Règlement sur la circulation et le stationnement* (RCA06 210012).

40.01 1234637009

---

### CA23 210197

#### Approuver la nomination de Mme Stéphanie Zhao LIU (100284603) à titre de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun ainsi que Mme Diane Garand (100857999) à titre de secrétaire d'arrondissement substitut

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Céline-Audrey Beauregard

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. de nommer Mme Stéphanie Zhao Liu à la fonction de secrétaire d'arrondissement au sein de l'arrondissement de Verdun et ce, à compter du 15 juillet 2023;
2. de nommer Mme Diane Garand à titre de secrétaire d'arrondissement substitut.

51.01 1234588002

---

**Levée de la séance**

Il est proposé par Le conseiller Benoit Grattona conseillère Céline Audrey-Beauregard

appuyé par le conseiller Sterling Downey

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

de lever la séance à 9h23.

70.01

---

---

**MARIE-ANDRÉE MAUGER**  
**MAIRESSE D'ARRONDISSEMENT**

---

**DIANE GARAND**  
**SECRÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT PAR INTÉRIM**

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 septembre 2023.